Assemblée Générale du 12 juin 2025

Adhérent.e.s présent.e.s : 36 + représentée : 1 = Votant.e.s : 37/53 adhérent.e.s .

Présence de Jean-Yves Landeau président de l'ALB.

1– Bilan d'activité. Bilan Moral.

Bilan sur les adhésions

Au moment du forum de septembre 2024, nous avons été contacté par **34 personnes** qui étaient intéressées par l'activité.
Finalement, **19 nouvelles** personnes ont été accueillies.
Certains ont opté pour une autre activité ou n'ont pas donné suite à leur demande d'inscription.
Nous avons dû refuser 1 ou 2 personnes soucieux de ne pas surcharger les groupes.
Le nombre d'adhérents était cette année de 53 (47 femmes et 6 hommes).
Répartis ainsi : 28 pour le groupe du lundi et 25 pour le groupe du jeudi.

Les départs: 15 personnes

AUBRAIS Alice
AUREGAN Patricia
BELGNAOUI Pascale
GERBER Katia
GRUEL Jean-Paul
APPERE Yvette
CARISSAN Arlette
CHAILLOU Véronique
DEME Françoise
G'SELL Virginie
LAUNAY Marie-Annick
LE MOUROUX Anne-Marie
SAUVEE Marie
CAUQUE Chantal
HARDY Marie-Annick

Les entrées : 19 personnes

BUAILLON Françoise
CAHOUR François
GEFFRAY Catherine
GEFFRAY Rodolphe
GERVAISE Nadine
GOUSSIN Véronique
IGNACZAK Christine
LE CHAIX Eveleen
JUNMEI Luo
KERAUDREN Aude
MARAIS Paule
MARIE Isabelle
MIGAULT Marie-Odile
MOREL Marie
RIDARD Isabelle
THEAUDIN Claudine
TIVERNE Chloé
VERRET Jacqueline
ZIE Pierre

Animations proposées par l'atelier chant

- **Claire Diterzi le 06/03/2025**

Nous avons été invités, par la personne chargée de l'action culturelle du Grand Logis, à participer au spectacle donné le 06/03/2025 : De Béjaïa à Bruz.
Pendant 3 répétitions, nous avons travaillé avec le chanteur Hafid Djemai à la préparation de cette prestation qui consistait à reprendre des couplets chantés en kabyle ou un refrain plus simple.
Nous étions un groupe d'une vingtaine de personnes venant de divers groupes vocaux.
Pour Quand la Voix S'en Mêle, nous étions 5 adhérentes.
Une expérience très enrichissante et un travail très intéressant avec Hafid Djemai le chanteur originaire de Béjaîa en Kabylie.

-**Intervention d'Eléonore le Lamer le 28/03/2025**

Le 28/03/2025, nous avions rendez-vous avec Eléonore Le Lamer, cheffe de chœur associé à l'Education Artistique et Culturelle. Son intervention a été très riche et les adhérents présents très participatifs. 40 personnes présentes / 53.
Une soirée suivie d'un repas partagé très convivial.
Les retours sur cette soirée ont été très positifs de la part de l'ensemble des participants présents.
Certains, souhaiteraient renouveler l'expérience une autre année… à méditer.

-Intervention de Mohamede Sana le 22/05/2025

Un rendez-vous qui a dû être reporté à cause des inondations..
Une intervention très différente de la prestation d'Eléonore avec une approche beaucoup plus centrée sur l'importance de la préparation corporelle dans l'acte de chanter.
Dans l'ensemble, des retours plutôt positifs concernant cette intervention.
Quelques remarques cependant :
Les exercices demandés n'étaient pas toujours adaptés au public concerné, beaucoup trop physiques.
Mohamede n'a peut-être pas su gérer son temps, ce qui fait que la séance a semblé beaucoup trop courte.
Les participants s'attendaient à un travail plus centré sur le rythme.

-Participation au dispositif « Des places et Vous » le samedi 14 juin sous le préau d'Intermarché.

L'atelier de chant participait pour la première fois au dispositif organisé par la mairie de Bruz : **Des Places et Vous**.
Ce fut une expérience très riche avec un public qui était présent au rendez-vous.
Nous avons noté également une très belle participation des adhérents (32).
Beaucoup ont souhaité renouveler l'expérience une prochaine année.

Première résolution:

Après présentation du bilan d'activité et du bilan moral de l'exercice 2024/2025.
l'assemblée générale se prononce sur l'adoption de ce bilan

Cette résolution est votée à l'unanimité.

2– Bilan artistique: Marie-Pierre

Deux groupes importants de plus de 25 chanteurs. Une bonne régularité. Quand un groupe est important, l'absentéisme se ressent moins.
Quelques départs, Christine, Aude, Marie-Annick, Eveleen, Rodolphe. Assez peu par rapport aux autres années.
L'effectif du groupe a permis de travailler plus la polyphonie. Peut-être un peu moins la technique, mais néanmoins, on a pu l'appliquer directement lors des apprentissages des pièces polyphoniques.
On a bien avancé sur la couleur vocale, la précision dans les déchiffrages, j'ai l'impression un peu plus que les autres années.
Ce qui nous permet aussi de nous produire samedi matin, dans le cadre de Des Places et Vous.
On a eu le plaisir d'accueillir cette année 4 hommes nouveaux.
On ne les gardera peut-être pas tous, mais ils ont étoffé le pupitre d'hommes du Jeudi et c'est vraiment un plus.
Cela a donné également plus d'autonomie à ce pupitre.
J'articule les séances en fonction des capacités du groupe

On a fait des apprentissages quasi identiques cette année sur les deux ateliers.
Hallelujah
Hegoak
A la claire fontaine version créole
Le cœur des gens
Rossignol
Sto mi e milo pour le groupe du jeudi
Zum sanctus pour le groupe du lundi

J'essaye de varier les registres de propositions. Du coup, parfois un peu de langues étrangères.
Je sais que ça ne convient pas à tout le monde et que ça peut effrayer, mais ça fait partie de la technique, ça développe des facultés et ça fluidifie la diction.

Je trouve important que nous puissions proposer des événements en dehors des séances.
Eléonore, Mohamede.
Ça permet de découvrir des façons de faire différentes, ça nourrit l'apprentissage.
Première année où nous faisons une petite prestation.
Ce n'est pas le but de l'année et on ne le renouvellera pas forcément.
On a pu le faire cette année. Je sentais le groupe assez solide. Du coup, on est allé encore plus au fond des morceaux.
Qu'en pensez-vous ?
Est- ce un plaisir de se produire ou n'est- ce pas du tout un souhait ?

Enfin, je remarque les liens qui se créent entre les personnes au fur et à mesure des séances et c'est important.
Il y a le côté de l'activité et il y a le côté humanité.
Nous sommes des êtres sensibles et la convivialité est importante.
Se parler, s'estimer, se connaître, pour moi, c'est aussi fondamental.
Donner une âme à nos lieux de rencontre.

3-Saison 2025/2026

Organisation des groupes pour la prochaine saison.

En 2025/2026, nous resterions à une organisation sur 2 groupes :
-Un groupe le lundi de 16h15 à 17h30
- et un groupe le jeudi de 18h30 à 20h00.
Tous les 15 jours hors période scolaire.
Afin de refuser le moins possible de personnes intéressées par l'activité, nous accueillerons cette année encore jusqu'à 25 personnes par groupe.
Une telle répartition permet de travailler la polyphonie dans des conditions satisfaisantes.
Un calendrier des séances est distribué aux adérent.e.s présent.e.s.
Il comporte une séance supplémentaire comparé aux années précédente, elle sera supprimée au cours de l'année car nous avons anticipé une absence de Marie-Pierre qui doit subir une opération à une date qui n'est pas encore fixée.
Concernant les enregistrements, les adhérents apprécient que des fichiers enregistrés leur soient envoyés.
Marie-Pierre va réfléchir pour l'an prochain à un système de Padlet sur lequel elle pourrait enregistrer les morceaux.
Chaque adhérent.e pourrait récupérer sur le Padlet les enregistrements qui les concernerait.

Animation prévue pour la prochaine saison.

Pas de projets encore arrêtés pour la prochaine saison.

Cotisations pour la saison 2024/2025.

La section « Quand La Voix S'en Mêle » fait partie des sections artistiques proposées par l'ALB.
Sur chaque cotisation adhérent une adhésion au compte générique de l'ALB est reversée .
Cette somme est fixée à 20,00 €.
Nous avons décidé au sein du bureau de ne pas augmenter la cotisation pour la prochaine saison.
La cotisation sera donc de 110,00€ + 20,00€ soit 130,00€ pour 16 séances d'atelier.

Un règlement en 3 chèques sera possible.

Rémunération de Marie-Pierre

Marie-Pierre conservera son statut de salariée pour l'année prochaine.
Sa rémunération restera inchangée.
Pour cette année, le bureau a décidé d'accorder un onzième mois de rémunération étant donné un nombre d'adhérents supérieur à nos prévisions.

4- Bilan financier, budget prévisionnel présentés par Gérard.

BILAN FINANCIER 2024/2025

RECETTES :

- Cotisations adhérents :……. 6365,00
- Subvention fonctionnement……. 200,00
- Don…….8,00

TOTAL…… **6573,00**

DÉPENSES :

- Photocopies…… 40,30
- Achat matériel……264,10
- Cadeaux……..417,60
- Réceptions……..107,13
- Adhésions ALB……...700,00
- Salaires nets……...2875,12
- Honoraire animatrice……...100,00
- URSSAF……1307,92
- Cotisations formation salariés…….9,16

TOTAL……..**5821,33**

RÉSULTATS……751,67

- Dépenses non comptabilisées de juin:1059,94

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025/2026

DÉPENSES :

Salaires nets ……...2980,60
Charges sociales……..1500,00
Photocopies……80,00
Missions/Réceptions…….100,00
Intervenant extérieur…… 1000,00
Cotisations ALB…… 800,00
Divers……. 50,00

Total dépenses…… 6510,60
Provisions…… 189,40

TOTAL……...**6700,00**

RECETTES :

Cotisations (50 adhérents)……..6500,00
Subvention mairie…….200,00

TOTAL……**6700,00**

Deuxième résolution:

L'assemblée décide que le montant des cotisations dues au titre de l'exercice 2024/2025 sera de 130 € (cotisation ALB comprise) pour 16 séances.

Cette résolution est votée à l'unanimité

Troisième résolution:

Après présentation du bilan financier de l'exercice 2024/2025, ainsi que les budgets prévisionnels pour 2025/2026 l'assemblée générale se prononce sur l'adoption de ces budgets.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Un grand **Merci** à Gérard, notre trésorier, pour cette gestion.

5- Agenda

« Des Places et Vous » : **samedi 14 juin devant l'Intermarché de Bruz à 11h00.**
Pique-Nique de l'Amicale ouvert à tous ses adhérents le dimanche **15 juin 2025 dans le Parc de la MDA**.
Forum des Associations : le **samedi 6 septembre 2025 de 10h00 à 15h00**
Les dates de reprise des ateliers en septembre sont : **lundi 15/09 pour le groupe du lundi**
et jeudi 25/09 pour le groupe du jeudi
L'AG de l'Amicale Laïque : le **samedi 4 octobre 2025**.

6-Election des membres du bureau

Avant de procéder au vote des membres du bureau, je tiens à remercier tous ses membres qui ont œuvré toute l'année pour le bon fonctionnement de la section.
Pour ceux qui seraient tentés de nous rejoindre… nous nous réunissons environ 5 fois dans l'année.
A l'ALB, chaque section doit évaluer ce que représente en heures le temps donné par chaque membre du bureau en termes de bénévolat. Cette année, on a compté 106 h en tout, soit un total chiffré de 2600 €.
L'ensemble des sections de l'ALB totalisent la somme de 545 996 € ce qui montre l'importance du bénévolat dans les associations.
C'est important de faire remonter ces chiffres car ils justifient le fait que nous puissions bénéficier de subventions auprès de la mairie et que nous puissions également profiter de la mise à disposition de salle pour l'activité.

Un appel est lancé à tous les adhérent(e)s pour intégrer le bureau.
Catherine Colnot souhaite se retirer du bureau.
Nous la remercions pour sa participation au cours de ces dernières années.
Marie Morel est candidate pour intégrer le bureau. Merci à elle.
Le vote porte donc sur la liste suivante :

-Marie-jeanne Clolus
-Chabert Gérard,
-Garcia Roselyne,
-Le jannic Rozenn,
-Marie Morel,
-Marie-Pierre Durand, membre de droit
-Ricou Odile

Vote : le **Bureau est élu à l'unanimité**.

7-Ré-adhésions 2025/2026

Suivants les modalités décidées par l'ensemble du bureau, les adhérent(e)s présent(e)s sont invité(e)s à se réinscrire si ils/elles le souhaitent, 34 ont déjà informé de leur souhait de continuer l'activité l'an prochain.

Les adhérent(e)s absent(e)s qui souhaitent renouveler leur inscription pourront se manifester jusqu'au 31 juillet auprès de la responsable.
Au-delà de cette date, les inscriptions seront effectuées au forum des associations, en fonction des places disponibles.
Un calendrier pour la prochaine saison a été remis à chaque personne présente, il sera communiqué par mail à tous les adhérent(e)s de la prochaine saison et sera également disponible sur le site de l'ALB.

L'Assemblée Générale est suivie par un apéritif dinatoire préparé en partie par le bureau de la section (apéritif) et par les adhérent(e)s (plats salés et sucrés).

Pour: Quand La Voix S'En Mêle
RICOU Odile